

Situation au 24.03.2025

## Liste des hôpitaux conventionnés LAMal d'Helsana avec des prestations convenues contractuellement

La liste qui figure à la page suivante est valable pour les assurances complémentaires d'hospitalisation suivantes :

- HOSPITAL PLUS/COMFORT
- HOSPITAL PLUS/COMFORT BONUS
- HOSPITAL PLUS/COMFORT CLASSICA
- HOSPITAL ECO
- HOSPITAL FLEX HOSPITAL FLEX (versions des CSA du 1<sup>er</sup> janvier 2012 ou 2014)
- LIMITA
- OMNIA
- HOSPITAL EXTRA
- VARIA

Veillez consulter la liste des hôpitaux sans prestations complémentaires réglées par contrat

> [Négociations tarifaires avec les hôpitaux - Helsana](#)

- HOSPITAL Demi-privée
- HOSPITAL Privée
- HOSPITAL FLEX (version des CSA du 1<sup>er</sup> janvier 2025)

Veillez consulter la liste des hôpitaux et des médecins agréés sans couverture des frais

> [Négociations tarifaires avec les hôpitaux - Helsana](#)

Veillez tenir compte également des conditions supplémentaires d'assurance (CSA) en vigueur, en particulier des chapitres « Couverture d'assurance », « Prestations hospitalières », « But » et « Fournisseurs de prestations reconnus »).

Les hôpitaux mentionnés ci-après sont les hôpitaux conventionnés LAMal d'Helsana ainsi que les domaines de prestations correspondants, pour lesquels – sans indication contraire ci-dessous – les assurances

complémentaires d'hospitalisation susmentionnées couvrent les coûts dans la mesure où les conditions générales d'assurance (CGA) et les conditions supplémentaires d'assurance (CSA) applicables sont respectées :

- 1) Restriction : concernant les assurances complémentaires d'hospitalisation HOSPITAL Demi-privée et HOSPITAL Privée et HOSPITAL FLEX (version des CSA du 1<sup>er</sup> janvier 2025), il n'existe avec ces hôpitaux pas de convention tarifaire pour la division demi-privée et/ou privée. Il n'y a par conséquent **pas de droit aux prestations** dans ces hôpitaux au titre des assurances complémentaires d'hospitalisation mentionnées.
- 2) Restriction : Concernant les assurances complémentaires d'hospitalisation HOSPITAL PLUS/COMFORT, HOSPITAL PLUS/COMFORT BONUS, HOSPITAL PLUS/COMFORT CLASSICA, HOSPITAL ECO, HOSPITAL FLEX (versions des CSA du 1<sup>er</sup> janvier 2012 ou 2014), OMNIA : Veuillez consulter la liste des hôpitaux sans prestations complémentaires réglées par contrat > [Négociations tarifaires avec les hôpitaux - Helsana](#)
- 3) Remarque : Il s'agit d'un hôpital conventionné LAMal dès lors que le contingent cantonal est épuisé.

Si la clinique qui vous intéresse fait l'objet d'une restriction sur la liste suivante, merci de vous informer impérativement auprès de nos services sur la prise en charge des coûts avant votre entrée à l'hôpital. Vous évitez ainsi des surprises désagréables et des frais non couverts.

Nous vous renseignons volontiers au **0844 80 81 82**.

Canton	Nom	Prestations reconnues	Remarques
GE	Clinique Générale-Beaulieu	Somatique aiguë	3)
GE	Clinique de la Plaine SA	Somatique aiguë	3)
GE	Clinique du Grand-Salève	Réadaptation	3)
GE	Clinique les Hauts d'Anières	Réadaptation	3)
GE	Clinique de Maisonneuve	Réadaptation	3)
NE	Hôpital de la Providence	Somatique aiguë	3)
SG	Privatklinik Oberwaid	Réadaptation musco-squelettique	

TG	Privatlinik Aadorf	Psychiatrie	3)
VD	Clinique Bois-Bougy	Réadaptation	
VD	Clinique de Genolier	Somatique aiguë	3)
VD	Clinique La Lignière	Réadaptation	3)
VD	Clinique La Métairie	Psychiatrie	3)
VD	Clinique de Montchoisi	Somatique aiguë	3)
VD	Clinique de La Source	Somatique aiguë	3)
VD	Clinique Valmont	Réadaptation	
ZH	Klinik Im Park	Somatique aiguë	
ZH	Privatlinik Bethanien	Somatique aiguë	
ZH	Privatlinik Lindberg	Somatique aiguë	

Les modifications sont possibles en cours d'année. Elles sont explicitement soumises à réserve.  
HOSPITAL FLEX (versions des CSA du 1er janvier 2012 ou 2014)